



Uniquement destiné aux médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion de Bonn sur les changements climatiques : Avancées sur les questions clés

(Bonn, 25 mai 2012) – À Bonn, au cours de la première réunion tenue après la conférence historique de Durban, les gouvernements ont fait des progrès dans le processus visant à garantir que la conférence de Doha, prévue en fin d'année, sera en mesure de prendre les décisions voulues relativement aux enjeux à long terme suscités par les changements climatiques.

De grands pas ont été faits notamment dans les dossiers suivants : préparation de l'amendement au Protocole de Kyoto, mise en place des institutions et infrastructures destinées aux populations les plus démunies et vulnérables des pays en développement et processus menant à l'établissement d'un instrument universel relatif au climat.

« Les travaux réalisés au cours de la session ont été productifs. Les pays peuvent maintenant s'attacher à veiller à ce que tous les éléments soient en place pour l'adoption de l'amendement de Doha au Protocole de Kyoto. Je me réjouis de pouvoir déclarer que la réunion de Bonn a permis d'éclaircir certains points techniques et juridiques du Protocole ainsi que des options visant à faciliter le passage d'une période d'engagement à l'autre », a indiqué Christiana Figueres, secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Les décisions devant être prises à Doha portent notamment sur la durée de la deuxième période d'engagement (cinq ou huit ans) et les engagements précis de réduction des émissions auxquels devront souscrire les pays industrialisés en vertu du Protocole.

Pour ce qui est de l'appui procuré aux pays en développement pour s'adapter aux changements climatiques et prendre en charge leur avenir en matière d'énergie durable, les travaux de la réunion ont abouti à une série d'accords relatifs à la technologie, aux finances et au renforcement des capacités (voir les informations détaillées plus loin), qui sont également destinés à être adoptés à Doha.

Parallèlement, on a lancé les négociations sur la plate-forme de Durban, sous la conduite du Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée, et établi l'ordre du jour. Le Groupe de travail est chargé d'adopter, d'ici 2015, un nouvel instrument mondial relatif au climat, en vue de son entrée en vigueur à compter de 2020, et de trouver des moyens de rehausser le niveau d'ambition des efforts de lutte contre les changements climatiques à l'échelon mondial avant l'échéance de 2020.



« L'ordre du jour garantit que l'attention sera accordée à la fois à l'accord de 2015 et aux efforts visant à établir des objectifs plus ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'en 2020. Il s'agit d'un élément très important de la plate-forme de Durban et d'une réaction motivée par les faits scientifiques les plus récents qui révèlent de manière constante que les engagements souscrits en matière d'atténuation ne sont pas suffisants », a ajouté Mme Figueres.

Le plus haut responsable des questions relatives aux changements climatiques au sein des Nations Unies a fait observer qu'un responsable de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) avait affirmé cette semaine que l'échéance pour réussir à limiter à 2 degrés Celsius la hausse des températures mondiales approchait à grands pas. Il a confirmé que les émissions de gaz à effet de serre avaient atteint un niveau sans précédent et conclu que l'humanité avait jusqu'en 2017 pour cesser de battre de nouveaux records dans ce domaine si elle voulait espérer encore avoir 50 % de chance de respecter l'objectif de 2 degrés Celsius.

Mme Figueres a appelé les gouvernements à poursuivre leurs efforts intensifs et informels en vue de progresser sur certains dossiers de taille avant la réunion de Doha.

« Les ministres peuvent aussi en profiter, en collaboration avec leurs gouvernements respectifs et les autres ministres, pour en venir à un accord sur les questions politiques de haut niveau qui demeurent à l'ordre du jour avant l'étape déterminante de Doha », a-t-elle conclu.

On a fait des avancées dans les domaines suivants :

Centre de technologie climatique

Les gouvernements ont confirmé le classement des trois candidats potentiels pour l'hébergement du Centre de technologie climatique, un consortium mené par le PNUE étant en tête. Ce Centre, avec le réseau associé, est l'organe de mise en oeuvre du mécanisme technologique établi en vertu des accords de Cancun en 2010. Le secrétariat sur les changements climatiques peut donc commencer dès à présent à oeuvrer pour la mise sur pied du Centre.

Fonds vert pour le climat

On a également progressé sur le dossier du Fonds vert pour le climat, considéré comme un mécanisme mondial clé pour assurer le financement à long terme du programme des pays en développement destiné à s'attaquer de toute urgence à la préparation d'une stratégie dans les domaines de l'énergie durable et de la résilience face aux changements climatiques. Au cours de la réunion de Bonn, la plupart des nominations pour la composition du Conseil du Fonds ont été reçues et on devrait obtenir bientôt celles qui restent. Les gouvernements ont indiqué qu'ils voudraient que le Conseil tienne sa première réunion vers la fin juin/début juillet, ce qui permettrait de mettre en service le Fonds dès 2013.

Financement à long terme

S'agissant du financement à long terme, on a noté un grand élan de confiance et un appui affirmé des coprésidents pour aller de l'avant avec le programme de travail destiné à présenter à la Conférence de Doha un rapport précis sur les sources de financement potentielles pour atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars É.-U. d'ici 2020.



Adaptation

En matière d'adaptation, on s'est entendu sur un projet de décision à présenter à la conférence de Doha et portant sur les moyens à mettre en place pour appliquer les plans d'adaptation nationaux pour les pays les moins avancés, avec le financement associé et autres éléments de soutien. Par ailleurs, les gouvernements ont soumis les nominations pour la composition du Comité d'adaptation. Cela conduira à la tenue de la première réunion de cet important comité chargé d'améliorer la coordination des activités d'adaptation à l'échelle internationale. En ce qui a trait au dossier sur les pertes et les dommages, les représentants gouvernementaux ont reconnu l'incidence des phénomènes à évolution lente, notamment l'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans, et souligné le rôle déterminant joué par les collectivités locales.

Registre

Le secrétariat sur les changements climatiques a présenté un prototype de registre qui met en correspondance l'information sur les mesures prises par les pays en développement pour réduire les émissions et l'appui accordé par les pays industrialisés. Ce prototype a été bien reçu, et le secrétariat préparera un prototype de travail destiné à la conférence de Doha de la fin de l'année.

La CCNUCC

Avec 195 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 193 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Voir également : <<http://unfccc.int/press/items/2794.php>>

CCNUCC sur Twitter : @UN_ClimateTalks

Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Christiana Figueres, sur Twitter : @CFigueres

CCNUCC sur Facebook : facebook.com/UNclimatechange